



48^e session du Conseil des droits de l'homme

Dialogue interactif avec le Rapporteur spécial sur le droit à l'eau potable et à l'assainissement

Genève, le 15 septembre 2021

Déclaration de la Suisse

Madame la Présidente,

La Suisse souhaite la bienvenue au Rapporteur spécial et salue les axes de travail qu'il a choisi.

Il n'y a rien de plus essentiel à la vie sur terre que l'eau. Pourtant, dans des endroits de plus en plus nombreux, l'eau est en état de crise aiguë. La pénurie croissante prive des millions de personnes de leurs droits d'avoir accès à l'eau et à des installations sanitaires. En plus, elle met en péril la paix et la stabilité. Ces dernières années, l'eau a été un facteur majeur dans de nombreux conflits ouverts.

L'eau est souvent une source de conflit, mais peut aussi devenir une source de paix. Nous encourageons toutes les parties prenantes à utiliser les espaces de dialogue et à créer les mécanismes pour prévenir les crises liées à l'eau et pour gérer les ressources en eau limitées de manière durable et équitable.

La Suisse s'engage depuis longtemps dans ce sens, notamment dans le cadre de "Blue Peace". Il s'agit d'une initiative visant à promouvoir la coopération en matière d'eau au-delà des frontières, des secteurs et des générations afin de favoriser la paix, la stabilité et le développement durable. La Suisse poursuivra ce travail à l'avenir.

Monsieur le Rapporteur spécial,

Dans votre rapport, vous soulignez la nécessité d'intégrer les facteurs environnementaux et sociaux dans votre mandat. Dans cette perspective, quelle serait la valeur ajoutée d'un droit à un environnement sûr, propre, sain et durable reconnu par les Nations Unies ?

Je vous remercie.